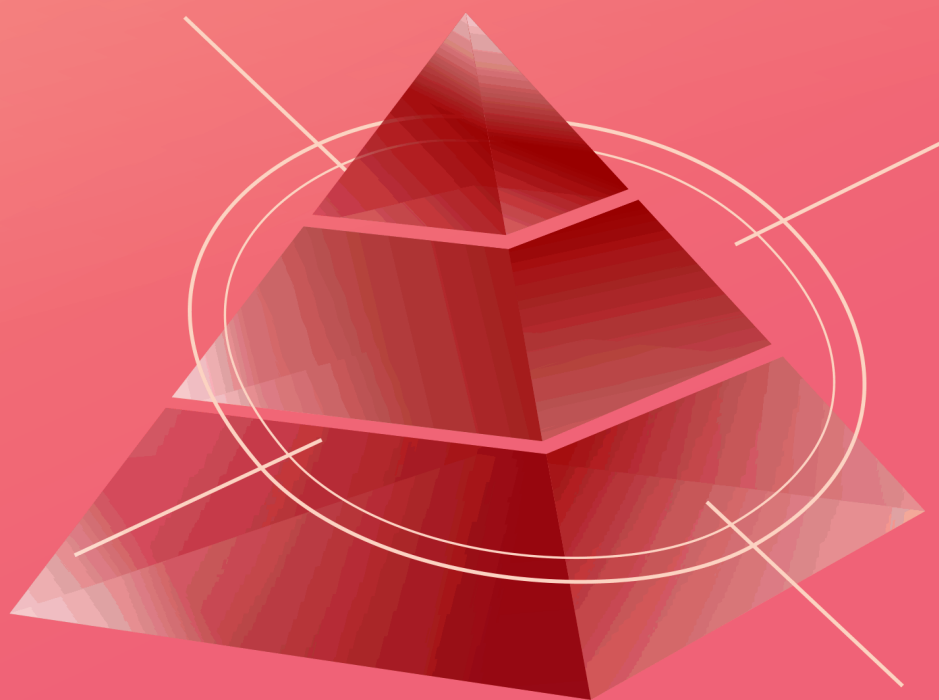


République Démocratique du Congo



**PLAN DE TRAVAIL
TRIENNAL
(PTT)
2018 - 2021**

COMITÉ EXÉCUTIF



JUIN 2018

Sommaire

Abréviations et Acronymes	2
Contexte et justifications	3
I. Processus d'élaboration du Plan de travail triennal juillet 2018-juin 2021	4
II. Description des actions du PTT	6
Objectif général du PTT	6
Résultat attendu	6
Indicateurs	6
Axe stratégique n° 1	6
Axe stratégique n° 2	7
Axe stratégique n° 3	7
Axe stratégique n° 4	8
Axe stratégique n° 5	8
III. Contraintes et risques du PTT	11
IV. Cadre logique des actions du PTT	12
V. Eléments budgétaires du plan de travail triennal juillet 2018 - juin 2021	22

Abréviations et Acronymes

A	Activité
AI	Administrateur Indépendant
CE	Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
CN/ITIE-RDC	Comité National de l'ITIE-RDC
EPE	Entreprise du Portefeuille de l'Etat
ETD	Entités Territoriales Décentralisées
FDR	Feuille de route
GMP	Groupe Multipartite
Gouv.	Gouvernement
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
JV	Joint-Venture
OS	Objectif spécifique
OSC	Organisations de la Société Civile
PP	Parties Prenantes
PSC	Plan Stratégique de Communication
PT	Plan de Travail
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTT	Plan de Travail Triennal
PV	Procès-verbal
RAA	Rapport Annuel d'Avancement
SGH	Secrétariat Général des Hydrocarbures
SI	Secrétariat International
ST	Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC
SV	Source de vérification

Contexte et justifications

Conformément à la Norme ITIE (**Exigence 1.5**), le Groupe Multipartite (GMP) est tenu de convenir et de tenir à jour un plan de travail, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de Validation fixées par le Conseil d'Administration de l'ITIE. Ce plan de travail doit comporter des objectifs clairs pour la mise en œuvre de l'ITIE ainsi qu'un calendrier aligné sur les délais fixés par le Conseil d'Administration de l'ITIE.

En octobre 2017, le Comité Exécutif (CE) s'est doté d'une Feuille de route (FDR) qui fixait pour priorités, entre autres, l'adoption d'un plan de travail. C'est ainsi qu'en attendant d'élaborer un plan travail triennal, il a adopté un plan de travail intérimaire axé sur l'échéance de validation et couvrant la période allant de décembre 2017 à juin 2018.

Ce dernier ayant expiré, la continuité de la mise en œuvre du processus ITIE requiert qu'un autre plan de travail soit adopté. Ainsi, les Parties Prenantes (PP) ont décidé d'inscrire le présent plan de travail dans un horizon temporaire plus long en tenant compte de l'échéance de validation de trois ans et des objectifs pluriannuels qu'elles se sont fixés. En effet, en vue de se préparer à la validation qui devait démarrer le 2 juillet 2018, les PP ont effectué deux auto-évaluations au cours desquelles elles ont exprimé leurs attentes et identifié des mesures correctives qu'il importe de considérer pour améliorer la mise en œuvre du processus ITIE en RDC.

Ces auto-évaluations ont été effectuées, d'une part, avec l'appui financier et technique de Natural Resource Governance Institute (NRGI) en novembre 2017 et, d'autre part, l'accompagnement technique du Secrétariat International de l'ITIE en mars 2018.

Les conclusions, recommandations et mesures correctives de ces deux évaluations peuvent être consultées sur le site web de l'ITIE-RDC en suivant ces liens¹.

Ce sont donc ces deux derniers documents ainsi que le Plan de travail intérimaire décembre 2017 à juin 2018 qui constituent la base sur laquelle est élaboré le présent plan de travail triennal.

Il est triennal en ce qu'il couvre les exercices 2019 et 2020 ainsi que le second semestre de l'exercice 2018 et le premier semestre de l'exercice 2021.

Il comporte deux parties : une partie narrative (1^{ère} partie) et un cadre logique assorti d'un budget (2^{ème} partie).

¹ https://drive.google.com/file/d/1_DYxQQGacjxxDoZUmmtnsSBkePJPmzo5/view
<https://drive.google.com/file/d/1ruP8HBN4cLJpApObFTZkpLqEWCCO12jp/view>

I. Processus d'élaboration du Plan de travail triennal juillet 2018-juin 2021

Du document intitulé **“Synthèse de l'auto-évaluation et mesures correctives identifiées”** évoqué ci-dessus, six (6) points d'attention sont retenus. Ces points se rapportent aux Exigences pour lesquelles les PP, ou le Secrétariat International (SI), ont estimé que les progrès réalisés étaient soit nuls soit inadéquats.

Le premier point d'attention concerne la faiblesse constatée dans la gouvernance du GMP (Norme ITIE, Exigence 1.4). En effet, à l'issue de l'auto-évaluation, les PP ont recommandé trois actions à entreprendre au titre de mesures correctives.

Il s'agit de : (i) actualiser les textes de gouvernance du GMP, (ii) mettre en place les procédures de nomination et de remplacement des membres du GMP, (iii) clarifier et documenter la pratique des indemnités journalières.

Le deuxième point est relatif au plan de travail (Norme ITIE, Exigence 1.5). Les PP ont constaté que le PT était inadéquatement financé, qu'il ne respectait pas les échéances et qu'il ne reflétait pas les priorités nationales. Bien plus, au 16 mars 2018, l'ITIE RDC fonctionnait avec un PT, certes adopté par les PP, mais non validé par le C.E. A cet effet, les PP ont décidé d'élaborer, dans les meilleurs délais, un plan de travail qui soit conforme à l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE.

Aussi, pour permettre au CE d'assurer un suivi de la gestion financière du Comité National de l'ITIE-RDC, il a été recommandé au Secrétariat Technique de publier régulièrement le budget de la mise en œuvre et le rapport financier.

Le troisième point d'attention concerne le Cadre légal et le régime fiscal (Norme ITIE, Exigence 2.1). Les PP ont constaté que les rapports ITIE ne décrivaient pas suffisamment la fiscalité au niveau national et au niveau local. Par conséquent, il a été recommandé de décrire de manière aussi détaillée que possible le régime fiscal applicable, afin de pouvoir catégoriser les entreprises. Pour ce faire, le Secrétariat Technique pourrait dresser une liste complète des flux de revenus émanant des contrats, conventions et différentes lois applicables, puis identifier les entreprises qui doivent payer ces flux et les agences qui les collectent au niveau central et local. Il a également été recommandé de documenter les réformes en cours dans le secteur extractif et expliquer dans quelle mesure la révision du Code Minier affecte le régime fiscal applicable aux entreprises.

Les points 4, 5 et 6 portent sur la participation de l'Etat dans les Industries Extractives ainsi que les transactions et les dépenses quasi-fiscales des EPE.

A ce sujet, les PP ont constaté que les rapports ITIE ne contenaient pas une explication des règles et pratiques de la relation financière entre le Gouvernement et les EPE, et aussi, qu'ils étaient lacunaires quant aux transactions et aux dépenses quasi-fiscales des EPE.

Elles recommandent à cet effet que des efforts importants soient accomplis pour expliquer les règles et les pratiques courantes qui régissent les relations financières entre le Gouvernement et les EPE d'une part et, entre ces dernières et leurs joint-ventures (JV), d'autre part.

De ce fait, deux Consultants ont été recrutés avec l'appui financier du SI pour procéder à une revue des états financiers des EPE du secteur extractif en vue de répondre aux Exigences 2.6, 4.2, 4.5 et 6.2 de la Norme ITIE.

Enfin, les PP ont recommandé (i) de solliciter des EPE la publication de leurs états financiers, (ii) de convenir d'une définition de « dépenses quasi-fiscales » claire et adaptée au contexte de la RDC et (iii) d'adapter le formulaire de déclaration des EPE afin de divulguer de manière exhaustive ces dépenses.

En partant de ces points d'attention, le ST a élaboré une mouture de Plan de travail avec l'appui technique du SI, dont un membre a expressément fait le déplacement à Kinshasa au mois de mai 2018. Cette mouture a été partagée avec les PP pour amélioration.

Au cours de l'atelier de mise en commun des améliorations des PP au projet de Plan de travail tenu à Lubumbashi le 22 juin 2018, ces dernières l'ont restructuré pour l'adapter aux objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC.

Aussi, après avoir travaillé en ateliers, elles ont défini comme objectif général de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC : « **Contribuer au développement durable de la RDC par une gestion responsable et transparente des ressources naturelles** ».

De cet objectif général, les PP ont identifié cinq priorités (axes stratégiques ou d'intervention) et les activités phares.

A l'issue de cet atelier, les PP ont chargé le Secrétariat Technique d'élaborer un projet de plan de travail consolidé.

Réuni le 29 juin 2018, le Groupe Technique de Travail a passé en revue les améliorations apportées par les parties prenantes à ce projet consolidé et a adopté le Plan de travail comprenant notamment :

- ~ la Feuille de route pour la divulgation de la propriété réelle ;
- ~ les mesures correctives issues de l'auto-évaluation ;
- ~ la feuille de route de l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises ;
- ~ le Plan Stratégique de Communication du Comité National de l'ITIE-RDC.

En outre, le ST est tenu d'élaborer un plan opérationnel et des termes de référence pour chaque activité.

II. Description des actions du PTT

Le Plan de travail triennal juillet 2018 – Juin 2021 est bâti sur un objectif général qui a été défini par les PP en vue de mettre en œuvre la Norme ITIE en RDC.

Pour ce faire, les Parties Prenantes ont fixé cinq priorités à partir desquelles ont été identifiées les activités à réaliser. Les groupes d'activités gravitent autour des objectifs spécifiques et des résultats prédéfinis, mesurables à l'aide d'indicateurs objectifs et vérifiables. Pour chaque activité, le plan désigne le(s) responsable(s) d'exécution et/ ou de suivi, il en détermine le coût et la source probable de financement.

Les actions de ce plan s'articulent autour de cinq (5) axes stratégiques (ou priorités) suivants :

- (1). Renforcement de la redevabilité des institutions publiques envers la population sur les questions du secteur extractif ;
- (2). Renforcement de la redevabilité des entreprises extractives sur leurs responsabilités sociales ;
- (3). Suivi de la mise en œuvre des réformes du secteur extractif ;
- (4). Intégration des bonnes pratiques de l'ITIE dans les systèmes d'information de l'Etat et des entreprises extractives ;
- (5). Renforcement institutionnel et technique du Comité National de l'ITIE-RDC.

Objectif général du PTT

Mettre en œuvre l'ITIE aux fins de contribuer au développement durable de la RDC, par une gestion responsable et transparente des ressources naturelles.

Résultat attendu

Le produit de l'exploitation des ressources naturelles contribue de manière significative à l'amélioration du bien-être de la population congolaise, présente et à venir.

Indicateurs

Indice de développement humain ; Qualité de vie de la population ; Revenu moyen par habitant.

Axe stratégique n° 1

Renforcement de la redevabilité des institutions publiques envers la population sur les questions du secteur extractif.

Objectif spécifique 1.1.

Mettre à la disposition de la population des outils d'information qui lui permettent d'engager efficacement le débat public afin d'exiger du Gouvernement des comptes sur la gouvernance du secteur.

Résultat 1.1.1.

Les structures de l'Etat publient les informations exhaustives et vérifiables sur le secteur extractif qui éclairent le débat public et amènent le Gouvernement à rendre compte.

Activité 1 : Publier de manière détaillée les revenus du secteur extractif, par type de flux, par entreprise et par province.

Activité 2 : Organiser des réunions de sensibilisation et d'évaluation de l'engagement des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (EPE) en matière transparence et de bonne gouvernance, de publication des informations pertinentes sur leur gestion, notamment les transactions, les états financiers et les contrats conclus.

Activité 3 : Organiser des ateliers de renforcement des capacités à l'utilisation des données de l'ITIE au profit des acteurs de la Cour des Comptes et de l'IGF, ainsi que des Parlementaires

Objectif Spécifique 1.2.

Garantir une redistribution équitable des revenus issus du secteur extractif pour un développement socio-économique à la base.

Résultat 1.2.1.

Les Gouvernements (central et provincial) respectent les lois et règlements en vigueur en matière de répartition des recettes, les provinces reçoivent effectivement la part des recettes qu'elles ont droit et les redistribuent équitablement aux ETD.

Activité 4 : Documenter les progrès réalisés par les Gouvernements (central et provincial) en application des dispositions légales et réglementaires sur la rétrocession/retention à la source et sur tout autre transfert de recettes ou revenus.

Activité 5 : S'assurer de la mise en place effective des structures chargées de collecter et de gérer les Fonds pour les générations futures et de la Caisse Nationale de Péréquation.

Activité 6 : Conduire un plaidoyer pour la mise en place effective des structures visées sous A5 et pour la mise en œuvre effective de la clé de répartition de la redevance minière.

Axe stratégique n° 2

Renforcement de la redevabilité des entreprises extractives sur leurs responsabilités sociales.

Objectif Spécifique 2.1.

S'assurer que les entreprises extractives et les pouvoirs publics respectent leurs obligations sociales vis-à-vis des populations affectées par l'exploitation.

Résultat 2.1.1.

Un dialogue inclusif est instauré. Il renforce la confiance entre les PP et permet le suivi ainsi que l'évaluation du respect des obligations sociales.

Activité 7 : Mettre en place des mécanismes et outils de suivi des dépenses sociales effectuées par les entreprises du secteur extractif.

Activité 8 : Évaluer régulièrement les réalisations des Institutions Publiques dans les zones affectées par l'activité extractive.

Activité 9 : Renforcer les mécanismes de communication et d'échange entre les parties prenantes sur toutes les questions liées au secteur extractif.

Axe stratégique n° 3

Suivi de la mise en œuvre des réformes du secteur extractif.

Objectif Spécifique 3.1.

S'assurer que les réformes entreprises dans le secteur extractif sont appliquées.

Résultat 3.1.1.

Les résultats de l'évaluation montrent que les principaux acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif appliquent les dispositions légales et réglementaires.

Activité 10 : Renforcer les capacités des acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif.

Activité 11 : Mettre en place une stratégie de suivi de l'application des dispositions légales et réglementaires.

Activité 12 : Organiser des rencontres avec les pouvoirs publics (Primature, Ministère du Portefeuille) en vue de la finalisation des réformes des EPE.

Activité 13 : Evaluer les résultats des actions menées dans le cadre de l'application effective des mesures arrêtées par les réformes.

Axe stratégique n° 4

Intégration de l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives.

Objectif Spécifique 4.1.

Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives.

Résultat 4.1.1.

Les entités de l'Etat et les entreprises publient les informations suivant le modèle de rapportage ITIE.

Activité 14 : Organiser des séances de sensibilisation avec les structures étatiques et les entreprises extractives sur l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises.

Activité 15 : Recruter un consultant chargé de mener une étude de faisabilité de l'intégration de l'ITIE et d'élaborer une feuille de route.

Activité 16 : Organiser des voyages d'échanges d'expériences des membres de parties prenantes avec les pays mettant en œuvre l'ITIE sur l'intégration dans les systèmes d'information de l'Etat et des entreprises.

Axe stratégique n° 5

Renforcement institutionnel et technique du Comité National de l'ITIE-RDC.

Objectif Spécifique 5.1.

Optimiser le fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC afin de garantir la participation efficace de toutes les PP à la prise de décisions et au suivi du processus.

Résultat 5.1.1.

Toutes les PP participent activement à la mise en œuvre du processus.

Activité 17 : Actualiser, adopter et mettre en œuvre les textes de gouvernance de l'ITIE-RDC (*Décret, Règlement Intérieur, Procédures de nomination et de remplacement au CE, Manuel de procédures de gestion administrative et financière*).

Activité 18 : Recruter et nommer un Coordonnateur National.

Activité 19 : Organiser des sessions de renforcement des capacités au profit des membres du CE.

Objectif Spécifique 5.2.

Consolider le fonctionnement de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC.

Résultat 5.2.1.

Le Gouvernement respecte les échéances de décaissement des dotations budgétaires de l'ITIE-RDC, conformément à son Plan de travail et les PTF appuient de manière significative la mise en œuvre du processus en RDC.

Activité 20 : Adopter un Plan de travail conforme aux exigences de la Norme ITIE.

Activité 21 : Mobiliser les ressources financières et les appuis techniques nécessaires à la mise en œuvre du processus.

Objectif Spécifique 5.3.

Produire les informations et les outils nécessaires au débat public.

Résultat 5.3.1.

Tous les outils nécessaires à la mise en œuvre du processus sont produits aux échéances requises et contiennent les informations pertinentes qui alimentent le débat public.

Activité 22 : Publier les rapports ITIE-RDC conformément à l'échéance requise par la Norme.

Activité 23 : Synthétiser, traduire, imprimer, publier sur le site et disséminer les Rapports ITIE-RDC 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Activité 24 : Publier les Rapports Annuels d'Avancement.

Activité 25 : Actualiser et faire le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété réelle *(qui fait partie intégrante de ce plan de travail et qui est postée sur le Site de l'ITIE-RDC)*.

Activité 26 : Recruter un consultant pour adapter le Plan Stratégique de Communication (PSC) à la Norme 2016, l'améliorer par les PP, le valider et le publier.

Activité 27 : Organiser des rencontres entre les élus et les délégués des parties prenantes en vue de débattre sur la gouvernance du secteur extractif.

Activité 28 : Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations et mesures correctives issues des rapports précédents, des audits du CN/ITIE-RDC, de l'auto-évaluation du processus effectuée par les PP et de la validation *(qui font partie intégrante de ce plan de travail)*.

Activité 29 : Élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations issues de la Validation *(qui feront partie intégrante de ce plan de travail)*.

Objectif Spécifique 5.4.

Intégrer l'artisanat minier et le secteur forestier dans le processus de déclaration ITIE.

Résultat 5.4.1.

Un rapport pilote sur les paiements et les revenus issus de l'artisanat minier et du secteur forestier est publié.

Activité 30 : Adapter le rapport de cadrage de l'artisanat minier et du secteur forestier.

Activité 31 : Recruter un AI chargé de concilier les données de l'artisanat minier et du secteur forestier.

Activité 32 : Publier le rapport pilote sur l'artisanat minier et le secteur forestier.

Objectif Spécifique 5.5.

Renforcer la viabilité institutionnelle de l'ITIE-RDC.

Résultat 5.5.1.

Les Structures de l'ITIE-RDC fonctionnent régulièrement à tous les niveaux et contribuent à une mise en œuvre efficace et efficiente du plan de travail.

Activité 33 : Organiser les réunions du Comité Exécutif conformément au Décret/ Règlement Intérieur et en supporter les frais.

Activité 34 : Prendre en charge les paiements dus aux membres du Comité National de l'ITIE-RDC au titre de participations aux réunions de l'ITIE Internationale.

Activité 35 : Assurer le fonctionnement administratif du Secrétariat Technique (toutes les charges).

Activité 36 : Assurer le fonctionnement des commissions et groupes de travail.

Activité 37 : Organiser un audit annuel du Comité National de l'ITIE-RDC.

Activité 38 : Assurer la formation continue au profit du personnel du ST.

Objectif Spécifique 5.6.

Préparer la validation de la RDC.

Résultat 5.6.1.

La documentation nécessaire est apprêtée et les Parties Prenantes sont prêtes à participer au processus de validation.

Activité 39 : Organiser la documentation nécessaire pour l'évaluation initiale et pour la validation.

Activité 40 : Echanger avec les Parties Prenantes sur les enjeux de la validation de la RDC (*1 réunion à Kinshasa et 1 réunion à Lubumbashi*).

Activité 41 : Organiser des voyages d'échange d'expériences entre le ST/ITIE-RDC et les Secrétariats Nationaux des Républiques du Congo (*10 personnes*) et du Sénégal (*4 personnes*).

III. Contraintes et risques du PTT

N°	Contraintes de capacités et risques	Mesures de réduction des risques	Evaluation du risque
1	<p>Le Gouvernement n'honore pas les engagements pris pour la mise en œuvre de l'ITIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il ne libère pas aux échéances régulières et à sa hauteur, la dotation prévue pour la mise en œuvre du PTT ; ▪ Il ne met pas en œuvre les recommandations des Rapports ITIE et les mesures correctives issues de l'auto-évaluation et de la validation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Veiller à ce que la dotation de l'Etat à l'ITIE-RDC : <ul style="list-style-type: none"> ~ soit en mesure de couvrir les besoins réels de la mise en œuvre du processus ITIE (<i>fonctionnement et réalisation des activités</i>), ~ soit disponible dans les délais requis et logée mensuellement dans les comptes du Comité National de l'ITIE-RDC (CN/ITIE-RDC) ; ✓ Conduire un plaidoyer auprès du Premier Ministre et du Président de la République pour rappeler les engagements pris par le Gouvernement au niveau international à mettre en œuvre le processus ITIE sur le plan politique et financier. 	Moyen
2	<p>Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ne participent pas au financement du PTT.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Finaliser le processus de révision des textes de gouvernance interne, recruter et obtenir la nomination d'un Coordonnateur National qui aura pour priorité, entre autres, de regagner la confiance des PTF et de mobiliser les ressources dans le respect des procédures. 	Moyen
3	<p>Le Comité Exécutif n'assure pas un suivi régulier et efficace de la mise en œuvre de l'ITIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus tombe dans la léthargie ; ▪ Réunions tenues irrégulièrement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Garantir le fonctionnement régulier du Groupe Technique de Travail ; ✓ Tenir trimestriellement les réunions du CE. 	Moyen

IV. Cadre logique des actions du PTT

OBJECTIF GENERAL : Mettre en œuvre l'ITIE aux fins de contribuer au développement durable de la RDC, par une gestion responsable et transparente des ressources naturelles.

Résultat attendu : Le produit de l'exploitation des ressources naturelles contribue de manière significative à l'amélioration du bien-être de la population congolaise, présente et à venir.

Indicateurs : Indice de développement humain, Qualité de vie de la population, Revenu moyen par habitant.

AXE STRATEGIQUE N° 1 : Renforcement de la redevabilité des institutions publiques envers la population sur les questions du secteur extractif.

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
OS.1.1. Mettre à la disposition de la population des outils d'information qui lui permettent d'engager efficacement le débat public afin d'exiger du Gouvernement des comptes sur la gouvernance du secteur	RI.1.1. Les structures de l'Etat publient les informations exhaustives et vérifiables sur le secteur extractif qui éclairent le débat public et amènent le Gouvernement à rendre compte	A1. Publier de manière détaillée les revenus du secteur extractif, par type de flux, par entreprise et par province	Degré de désagrégation des données publiées	Rapport ITIE-RDC, Sites web des structures étatiques attitrées	CE	0,00	0,00	0,00	0,00		
		A.2. Organiser des réunions de sensibilisation et d'évaluation de l'engagement des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (EPE) en matière de transparence et de bonne gouvernance, de publication des informations pertinentes sur leur gestion, notamment les transactions, les états financiers et les contrats conclus	Degré d'exhaustivité et de fiabilité des informations publiées Nombre d'EPE publiant les informations exhaustives et fiables sur leur gestion ; Nombre de séances de sensibilisation ;	Rapports, Procès-verbaux, listes de présence	CE Ministère du Portefeuille EPE	19 000,00	3 000,00	1 500,00	23 500,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
		A.3. Organiser des ateliers de renforcement des capacités à l'utilisation des données de l'ITIE au profit des acteurs de la Cour des Comptes et de l'IGF, ainsi que des Parlementaires	Nombre d'ateliers organisés ; Nombre de missions de contrôle diligentées à partir des risques identifiés dans les Rapports ITIE	Rapports des ateliers ; Rapports des missions de contrôle ; Rapports ITIE-RDC Supports médiatiques, listes des présences	CE ST	52 000,00	38 200,00	26 000,00	116 200,00		
OS1.2. Garantir une redistribution équitable des revenus issus du secteur extractif pour un développement socio-économique à la base	R1.2.1. Les Gouvernements (central et provincial) respectent les lois et règlements en vigueur en matière de répartition des recettes, les provinces reçoivent effectivement la part des recettes qu'elles ont droit et les redistribuent équitablement aux ETD	A.4. Documenter les progrès réalisés par les Gouvernements (central et provincial) en application des dispositions légales et réglementaires sur la rétrocession/retenue à la source et sur tout autre transfert de recettes ou revenus	Niveau de conformité de la pratique des transferts des recettes à la législation	Rapports ITIE-RDC	CE ST	0,00	0,00	0,00	0,00		
		A.5. S'assurer de la mise en place effective des structures chargées de collecter et de gérer les Fonds pour les générations futures et de la Caisse Nationale de Péréquation	La correspondance échangée entre les structures de l'ITIE-RDC et les Pouvoirs publics donne des réponses précises sur la mise en place et le fonctionnement de ces structures	Correspondance échangée Rapports ITIE-RDC	CE ST	0,00	0,00	0,00	0,00		
		A.6. Conduire un plaidoyer pour la mise en place effective des structures visées sous A5 et pour la mise en œuvre effective de la clé de répartition de la redevance minière.	Nombre de réunions organisées dans le cadre du plaidoyer ; Acte de mise en œuvre de la clé de répartition de la redevance minière.	Comptes rendus des réunions/ plaidoyers. Listes des présences. Rapport ITIE-RDC. Journal Officiel de la RDC.	CE ST PP	12 500,00	12 500,00	6 250,00	31 250,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
AXE STRATEGIQUE N° 2 : Renforcement de la redevabilité des entreprises extractives sur leurs responsabilités sociales											
OS2.1. S'assurer que les entreprises extractives et les pouvoirs publics respectent leurs obligations sociales vis-à-vis des populations affectées par l'exploitation	R2.1.1. Un dialogue inclusif est instauré. Il renforce la confiance entre les PP et permet le suivi ainsi que l'évaluation du respect des obligations sociales.	A.7. Mettre en place des mécanismes et outils de suivi des dépenses sociales effectuées par les entreprises du secteur extractif	Mécanismes et outils de suivi mis en place	Comptes rendus des réunions Rapport ITIE-RDC	CESTPP	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00		
		A8. Évaluer régulièrement les réalisations des Institutions Publiques dans les zones affectées par l'activité extractive	Résultats des évaluations	Rapports des évaluations Rapport ITIE-RDC	CE ST PP	12 000,00	12 000,00	12 000,00	36 000,00		
		A9. Renforcer les mécanismes de communication et d'échange entre les parties prenantes sur toutes les questions liées au secteur extractif	Mécanismes de communication et d'échange mis en place	Comptes rendus des réunions Rapport ITIE-RDC	CE ST PP	0,00	0,00	0,00	0,00		
AXE STRATEGIQUE N° 3 : Assurer le suivi de la mise en œuvre des réformes du secteur extractif											
OS3.1. S'assurer que les réformes entreprises dans le secteur extractif sont appliquées	R3.1.1. Les résultats de l'évaluation montrent que les principaux acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif appliquent les dispositions légales et réglementaires	A10. Renforcer les capacités des acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif	Nombre de sessions de renforcement des capacités organisées	Rapports des ateliers de renforcement des capacités; Listes de présence des participants aux ateliers, supports audios, images, coupures de presse.	CE ST PP	52 000,00	38 200,00	26 000,00	116 200,00		
		A11. Mettre en place une stratégie de suivi de l'application des dispositions légales et réglementaires	La stratégie de suivi mise en place	Rapports ITIE-RDC	CE ST PP	0,00	0,00	0,00	0,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
		A12. Organiser des rencontres avec les pouvoirs publics (Primature, Ministère du Portefeuille) en vue de la finalisation des réformes des EPE	Résultats obtenus des rencontres	Comptes rendus des rencontres Rapport ITIE-RDC Listes des présences, supports audios, images, coupures de presse	CE ST PP	12 500,00	12 500,00	0,00	25 000,00		
		A13. Evaluer les résultats des actions menées dans le cadre de l'application effective des mesures arrêtées par les réformes	Les résultats de l'évaluation effectuée par les PP	Rapport de l'atelier d'évaluation des PP Rapport ITIE-RDC	CESTPP	0,00	0,00	0,00	0,00		
AXE STRATEGIQUE N° 4 : Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives											
OS4.1. Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives	R4.1.1. Les entités de l'Etat et les entreprises publient les informations suivant le modèle de rapportage ITIE	A14. Organiser des séances de sensibilisation avec les structures étatiques et les entreprises extractives sur l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises	Nombre de séances de travail organisées Nombre d'enjeux et de défis identifiés	Comptes rendus des séances de travail ; RAA	CE PP ST	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00		
		A15. Recruter un consultant chargé de mener une étude de faisabilité de l'intégration de l'ITIE et d'élaborer une feuille de route.	Conclusions de l'étude avec une liste des recommandations et une feuille de route	TDR de l'étude de faisabilité ; Rapport de l'étude de faisabilité ; PV du CE approuvant le rapport final de l'étude	CE ST	27 200,00	0,00	0,00	27 200,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
		A16. Organiser des voyages d'échanges d'expériences des membres de parties prenantes avec les pays mettant en œuvre l'ITIE sur l'intégration dans les systèmes d'information de l'Etat et des entreprises	Nombre de voyages réalisés Nombre de membres de PP ayant voyagé	Rapports de mission, Billets et Go-Pass RAA	CE PP ST	0,00	24 000,00	24 000,00	48 000,00		
AXE STRATEGIQUE N° 5 : Renforcement institutionnel et technique du Comité National de l'ITIE-RDC											
OS5.1. Optimiser le fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC afin de garantir la participation efficace de toutes les PP à la prise de décisions et au suivi du processus	R5.1.1. Toutes les PP participent activement à la mise en œuvre du processus	A17. Actualiser, adopter et mettre en œuvre les textes de gouvernance de l'ITIE-RDC (<i>Décret, Règlement Intérieur, Procédures de nomination et de remplacement au CE, Manuel de procédures de gestion administrative et financière</i>)	Nombre de conflits dus à la violation et/ou à l'obsolescence des textes de gouvernance	Journal Officiel ; Site web de l'ITIE-RDC	CE ; Premier Ministre	11 330,00	0,00	0,00	11 330,00		
		A18. Recruter et nommer un Coordonnateur National	Ordonnance de nomination	PV du CE et de la Commission de recrutement Journal Officiel.	CE ; Premier Ministre	5 200,00			5 200,00		
		A19. Organiser des sessions de renforcement des capacités au profit des membres du CE	Nombre de sessions organisées	Rapports des sessions de renforcement des capacités Listes des présences	CE	6 500,00	6 500,00	6 500,00	19 500,00		
OS5.2. Consolider le fonctionnement de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC	R5.2.1. Le Gouvernement respecte les échéances de décaissement des	A20. Adopter un Plan de travail conforme aux exigences de la Norme ITIE.	Pourcentage d'activités réalisées grâce au financement public	Lois des Finances Rapport de Reddition des comptes.	Ministre des Finances et Ministre du Budget ; CE	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		

Comité Exécutif

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
	dotations budgétaires de l'ITIE-RDC, conformément à son Plan de travail et les PTF appuient de manière significative la mise en œuvre du processus en RDC	A21. Mobiliser les ressources financières et les appuis techniques nécessaires à la mise en œuvre du processus	Pourcentage de ressources financières mobilisées auprès des PTF dans la mise en œuvre du processus ; Nombre d'appuis techniques reçus des PTF	RAA Rapports d'activités Rapports financiers du CN/ITIE-RDC	CE Coordonnateur National	3 000,00	3 000,00	3 000,00	9 000,00		
OS5.3. Produire les informations et les outils nécessaires au débat public	R5.3.1. Tous les outils nécessaires à la mise en œuvre du processus sont produits aux échéances requises et contiennent les informations pertinentes qui alimentent le débat public	A22. Publier les rapports ITIE-RDC conformément à l'échéance requise par la Norme	Rapports ITIE-RDC 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 publiés	Rapports des ateliers de mise en commun des améliorations des PP ; Site web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	359 000,00	142 000,00	142 000,00	643 000,00		
		A23. Synthétiser, traduire, imprimer, publier sur le site et disséminer les Rapports ITIE-RDC 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020	Synthèses des Rapports 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ; Nombre d'activités de dissémination	Rapports d'activités de dissémination ; Listes des présences ; Site web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	143 500,00	79 800,00	79 800,00	303 100,00		
		A24. Publier les Rapports Annuels d'Avancement	Rapports Annuels d'Avancement publiés	Rapports des ateliers de mise en commun des améliorations des PP ; Site web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		

Comité Exécutif

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
		A25. Actualiser et faire le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété réelle (<i>qui fait partie intégrante de ce plan de travail et qui est postée sur le Site de l'ITIE-RDC sur le lien ci-contre</i>)	Taux d'exécution des activités prévues dans la feuille de route ; Nombre de résultats atteints sur le total des résultats prévus	Les Rapports annuels d'avancements	CE	0,00	0,00	277 595,00	277 595,00		https://drive.google.com/file/d/1cVRP7j4LL5GqLT3-rsx3Pe3gsCt7IHML/view
		A26. Recruter un consultant pour adapter le Plan Stratégique de Communication (PSC) à la Norme 2016, l'améliorer par les PP, le valider et le publier	Le contrat de prestation de services atteste qu'un consultant est recruté. Le rapport de l'atelier montre que le PSC est amélioré par les PP. Le PV de la réunion du CE déclare que le PSC est validé.	PSC Site Web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00		
		A27. Organiser des rencontres entre les élus et les délégués des parties prenantes en vue de débattre sur la gouvernance du secteur extractif	Nombre de rencontres organisées Nombre d'enjeux et défis identifiés	Rapports des rencontres organisées Site Web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	7 000,00	26 000,00	7 000,00	40 000,00		
		A28. Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations et mesures correctives issues des rapports précédents, des audits du CN/ITIE-RDC, de l'auto-évaluation du processus effectuée par les PP et de la validation (<i>qui font partie intégrante de ce plan de travail</i>)	Nombre de recommandations et de mesures correctives exécutées	RAA Rapports d'exécution /ateliers	CE ST PP	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		

Comité Exécutif

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
		A29. Élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations issues de la Validation <i>(qui feront partie intégrante de ce plan de travail)</i>	Plan de mise en œuvre des recommandations	Document contenant le plan	CEPPST	0,00	0,00	0,00	0,00		
OS5.4. Intégrer l'artisanat minier et le secteur forestier dans le processus de déclaration ITIE	R5.4.1. Un rapport pilote sur les paiements et les revenus issus de l'artisanat minier et du secteur forestier est publié	A30. Adapter le rapport de cadrage de l'artisanat minier et du secteur forestier	Rapport de cadrage de l'artisanat minier et du secteur forestier	Rapports de l'atelier de mise en commun des améliorations des PP ; Site web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	61 500,00	24 810,00	0,00	86 310,00		
		A31. Recruter un AI chargé de concilier les données de l'artisanat minier et du secteur forestier	Un AI répondant aux critères fixés dans les TDR	TDR de l'AI Rapport et PV de la Commission de recrutement de l'AI Contrat de l'AI	CE	5 200,00	5 200,00	0,00	10 400,00		
		A32. Publier le rapport pilote sur l'artisanat minier et le secteur forestier	Rapport ITIE-RDC sur l'artisanat minier et le secteur forestier	Rapports de l'atelier de mise en commun des améliorations des PP ; Site web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	85 934,00	50 128,00	0,00	136 062,00		
OS5.5. Renforcer la viabilité institutionnelle de l'ITIE-RDC	R5.5.1. Les Structures de l'ITIE-RDC fonctionnent régulièrement à tous les niveaux et contribuent à une mise en œuvre efficace et efficiente du plan de travail.	A33. Organiser les réunions du Comité Exécutif conformément au Décret/ Règlement Intérieur et en supporter les frais	PV avec relevé des décisions ; Comptes rendus des réunions.	Pièces comptables Rapports d'audit Liste des présences RAA.	CE ST	255 411,00	199 911,00	99 955,50	555 277,50		
		A34. Prendre en charge les paiements dus aux membres du Comité National de l'ITIE-RDC au titre de participations aux réunions de l'ITIE Internationale	Fiches des paiements Bordereaux de virement ou de dépôt bancaires	Pièces comptables Rapports d'audit	CE ST	150 000,00	112 500,00	56 250,00	318 750,00		

Comité Exécutif

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
		A35. Assurer le fonctionnement administratif du Secrétariat Technique (toutes les charges)	Bulletins de paieFactures fournisseursAutres pièces comptables.	Pièces comptablesRapports d'audit	CEST	1 968 604,92	1 312 403,28	656 201,64	3 937 209,84		
		A36. Assurer le fonctionnement des commissions et groupes de travail	Rapports des commissions Documents produits et/ou examinés ;	Pièces comptables Rapports d'audit Listes des présences RAA	CE ST	61 200,00	40 800,00	20 400,00	122 400,00		
		A37. Organiser un audit annuel du Comité National de l'ITIE-RDC	Opinions des audits menés suivant les standards internationaux	Pièces comptables Rapports d'audit	CE ST	42 000,00	14 000,00	14 000,00	70 000,00		
		A38. Assurer la formation continue au profit du personnel du ST	Nombre de sessions de formation organisées ; L'évaluation finale de la session de formation atteste que les compétences du personnel du ST formé se sont améliorées	Pièces comptables Rapports des formations suivies RAA Listes des présences Thèmes de formation	CE ST	36 000,00	42 000,00	36 000,00	114 000,00		
OS5.6. Préparer la validation de la RDC	R5.6.1. La documentation nécessaire est approuvée et les Parties Prenantes sont prêtes à participer au	A39. Organiser la documentation nécessaire pour l'évaluation initiale et pour la validation.	Documents pertinents pour la validation.	Rapports du Secrétariat International et du Validateur ; Site web de l'ITIE-RDC	ST PP	1 620,86			1 620,86		

Comité Exécutif

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
	processus de validation	A40. Echanger avec les Parties Prenantes sur les enjeux de la validation de la RDC (1 réunion à Kinshasa et 1 réunion à Lubumbashi)	Nombre de réunions tenues	Rapports de réunions, Listes des présences, Titres de voyage	ST PP	5 733,00			5 733,00		
		A41. Organiser des voyages d'échange d'expériences entre le ST/ITIE-RDC et les Secrétariats Nationaux des Républiques du Congo (10 personnes) et du Sénégal (4 personnes)	Nombre de voyages réalisés ; Nombre de membres du ST/ITIE-RDC ayant voyagé	Rapports de mission, Billets et Go-Pass	ST	27 600,04			27 600,04		
Totaux :						3 584 533,82	2 277 452,28	1 572 452,14	7 434 438,24		

V. Eléments budgétaires du plan de travail triennal juillet 2018 - juin 2021

OBJECTIF GENERAL : Mettre en œuvre l'ITIE aux fins de contribuer au développement durable de la RDC, par une gestion responsable et transparente des ressources naturelles.

Résultat attendu : Le produit de l'exploitation des ressources naturelles contribue de manière significative à l'amélioration du bien-être de la population congolaise, présente et à venir.

Indicateurs : Indice de développement humain, Qualité de vie de la population, Revenu moyen par habitant.

AXE STRATEGIQUE N° 1 : Renforcement de la redevabilité des institutions publiques envers la population sur les questions du secteur extractif

OS.1.1. Mettre à la disposition de la population des outils d'information qui lui permettent d'engager efficacement le débat public afin d'exiger du Gouvernement des comptes sur la gouvernance du secteur

Résultats	Activités	Eléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
R1.1.1. Les structures de l'Etat publient les informations exhaustives et vérifiables sur le secteur extractif qui éclairent le débat public et amènent le Gouvernement à rendre compte	A1. Publier de manière détaillée les revenus du secteur extractif, par type de flux, par entreprise et par province	Coûts pris en compte dans l'activité de publication des Rapports ITIE : Voir A22	0,00	0,00	0,00	0,00		
	A.2. Organiser des réunions de sensibilisation et d'évaluation de l'engagement des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (EPE) en matière transparence et de bonne gouvernance, de publication des informations pertinentes sur leur gestion, notamment les transactions, les états financiers et les contrats conclus	Frais d'organisation des réunions (Diverses impressions, location salle, restauration, voyage, per diem, fournitures)	19 000,00	3 000,00	1 500,00	23 500,00		

Comité Exécutif

Résultats	Activités	Éléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
	A.3. Organiser des ateliers de renforcement des capacités à l'utilisation des données de l'ITIE au profit des acteurs de la Cour des Comptes et de l'IGF, ainsi que des Parlementaires	Frais d'élaboration de la Boîte à Outils à l'usage des acteurs visés par l'activité ; Frais d'organisation des ateliers.	52 000,00	38 200,00	26 000,00	116 200,00		
OS1.2. Garantir une redistribution équitable des revenus issus du secteur extractif pour un développement socio-économique à la base								
R1.2.1. Les Gouvernements (central et provincial) respectent les lois et règlements en vigueur en matière de répartition des recettes, les provinces reçoivent effectivement la part des recettes qu'elles ont droit et les redistribuent équitablement aux ETD	A.4. Documenter les progrès réalisés par les Gouvernements (central et provincial) en application des dispositions légales et réglementaires sur la rétrocession/retenu à la source et sur tout autre transfert de recettes ou revenus	Coûts pris en compte dans le fonctionnement administratif du Secrétariat Technique : Voir A35	0,00	0,00	0,00	0,00		
	A.5. S'assurer de la mise en place effective des structures chargées de collecter et de gérer les Fonds pour les générations futures et de la Caisse Nationale de Péréquation	Coûts pris en compte dans le fonctionnement administratif du Secrétariat Technique : Voir A35	0,00	0,00	0,00	0,00		
	A.6. Conduire un plaidoyer pour la mise en place effective des structures visées sous A5 et pour la mise en œuvre effective de la clé de répartition de la redevance minière.	Frais d'organisation des réunions de haut niveau à Kinshasa dans le cadre du plaidoyer	12 500,00	12 500,00	6 250,00	31 250,00		
AXE STRATEGIQUE N° 2 : Renforcement de la redevabilité des entreprises extractives sur leurs responsabilités sociales								
OS2.1. S'assurer que les entreprises extractives et les pouvoirs publics respectent leurs obligations sociales vis-à-vis des populations affectées par l'exploitation								
R2.1.1. Un dialogue inclusif est instauré. Il renforce la confiance entre les PP et permet le suivi ainsi que l'évaluation du respect des obligations sociales.	A.7. Mettre en place des mécanismes et outils de suivi des dépenses sociales effectuées par les entreprises du secteur extractif	Organiser deux réunions de sensibilisation des parties impliquées (Agence congolaise de l'environnement, Fonds national de promotion et de service social, Direction chargée de la protection de l'environnement, CAMI, les représentants des Communautés locales et des Entreprises extractives. Localisation : Lubumbashi et Kinshasa.	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00		

Comité Exécutif

Résultats	Activités	Eléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
	A8. Évaluer régulièrement les réalisations des Institutions Publiques dans les zones affectées par l'activité extractive	Appuis financiers aux OSC de Lubumbashi, Kolwezi, Moanda, Goma, Bukavu, Bunia	12 000,00	12 000,00	12 000,00	36 000,00		
	A9. Renforcer les mécanismes de communication et d'échange entre les parties prenantes sur toutes les questions liées au secteur extractif	Coûts pris en compte dans les activités A7, A8, A27 et A35	0,00	0,00	0,00	0,00		
AXE STRATEGIQUE N° 3 : Suivi de la mise en œuvre des réformes du secteur extractif								
OS3.1. S'assurer que les réformes entreprises dans le secteur extractif sont appliquées								
R3.1.1. Les résultats de l'évaluation montrent que les principaux acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif appliquent les dispositions légales et réglementaires	A10. Renforcer les capacités des acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif	Frais d'organisation de 3 ateliers de renforcement de capacités à Kinshasa au profit de : Administration des Mines; Services techniques et organismes spécialisés des Ministères des Mines, Finances, Hydrocarbures et Environnement; Parlementaires; Régies Financières de l'Etat, Directions Provinciales des Recettes; Cour des Comptes; l'IGF; Société civile et Entreprises extractives)	52 000,00	38 200,00	26 000,00	116 200,00		
	A11. Mettre en place une stratégie de suivi de l'application des dispositions légales et réglementaires	Coûts pris en compte dans l'activité de publication des Rapports ITIE : Voir A22	0,00	0,00	0,00	0,00		
	A12. Organiser des rencontres avec les pouvoirs publics (Primature, Ministère du Portefeuille) en vue de la finalisation des réformes des EPE	Frais d'organisation des réunions à Kinshasa entre le CE, la Primature et le Ministère du Portefeuille	12 500,00	12 500,00	0,00	25 000,00		
	A13. Evaluer les résultats des actions menées dans le cadre de l'application effective des mesures arrêtées par les réformes	Coûts pris en compte dans l'activité de publication des Rapports ITIE : Voir A22	0,00	0,00	0,00	0,00		
AXE STRATEGIQUE N° 4 : Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives								
OS4.1. Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives								

Comité Exécutif

Résultats	Activités	Éléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
R4.1.1. Les entités de l'Etat et les entreprises publient les informations suivant le modèle de rapportage ITIE	A14. Organiser des séances de sensibilisation avec les structures étatiques et les entreprises extractives sur l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises	Frais d'organisation d'une réunion de sensibilisation à Kinshasa	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00		
	A15. Recruter un consultant chargé de mener une étude de faisabilité de l'intégration de l'ITIE et d'élaborer une feuille de route.	Frais liés au DAO et à la publicité, jetons des membres de la Commission de recrutement, honoraires du Consultant, frais de tenue des réunions techniques, frais d'organisation de la réunion de mise en commun des améliorations des parties concernées par l'intégration	27 200,00	0,00	0,00	27 200,00		
	A16. Organiser des voyages d'échanges d'expériences des membres de parties prenantes avec les pays mettant en œuvre l'ITIE sur l'intégration dans les systèmes d'information de l'Etat et des entreprises	Billets avion et frais de séjour pour 6 personnes	0,00	24 000,00	24 000,00	48 000,00		
AXE STRATEGIQUE N° 5 : Renforcement institutionnel et technique du Comité National de l'ITIE-RDC								
OS5.1. Optimiser le fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC afin de garantir la participation efficace de toutes les PP à la prise de décisions et au suivi du processus								
R5.1.1. Toutes les PP participent activement à la mise en œuvre du processus	A17. Actualiser, adopter et mettre en œuvre les textes de gouvernance de l'ITIE-RDC (<i>Décret, Règlement Intérieur, Procédures de nomination et de remplacement au CE, Manuel de procédures de gestion administrative et financière</i>)	Jetons des membres de la Commission de révision des textes de gouvernance interne	11 330,00	0,00	0,00	11 330,00		
	A18. Recruter et nommer un Coordonnateur National	Frais liés au DAO et à la publicité, jetons des membres de la Commission de recrutement	5 200,00			5 200,00		
	A19. Organiser des sessions de renforcement des capacités au profit des membres du CE	Frais d'organisation d'une session de formation par an	6 500,00	6 500,00	6 500,00	19 500,00		
OS5.2. Consolider le fonctionnement de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC								

Comité Exécutif

Résultats	Activités	Éléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
R5.2.1. Le Gouvernement respecte les échéances de décaissement des dotations budgétaires de l'ITIE-RDC, conformément à son Plan de travail et les PTF appuient de manière significative la mise en œuvre du processus en RDC	A20. Adopter un Plan de travail conforme aux exigences de la Norme ITIE.	Frais d'organisation, à Lubumbashi, d'un atelier de mise en commun des améliorations des PP	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		
	A21. Mobiliser les ressources financières et les appuis techniques nécessaires à la mise en œuvre du processus	Frais de tenue des réunions avec les PTF	3 000,00	3 000,00	3 000,00	9 000,00		
OS5.3. Produire les informations et les outils nécessaires au débat public								
R5.3.1. Tous les outils nécessaires à la mise en œuvre du processus sont produits aux échéances requises et contiennent les informations pertinentes qui alimentent le débat public	A22. Publier les rapports ITIE-RDC conformément à l'échéance requise par la Norme	En 2018 - 2019 : <u>Rapport 2016</u> : Frais d'organisation d'un atelier de mise en commun des améliorations des PP à Lubumbashi et Solde honoraires AI ; <u>Rapports 2017 & 2018</u> : Frais d'organisation de 4 ateliers de mise en commun des améliorations des PP à Lubumbashi (Cadrage et Rapport); Appui à la collecte de données et à l'accompagnement des parties déclarantes à la télédéclaration (T/SL) ainsi que les honoraires des AI 2017 et 2018. En 2020 et en 2021 : <u>Rapports 2019 & 2020</u> : Frais d'organisation de 4 ateliers de mise en commun des améliorations des PP à Lubumbashi (Cadrage et Rapport); Appui à la collecte de données et à l'accompagnement des parties déclarantes à la télédéclaration (T/SL) ainsi que les honoraires des AI 2020 et 2021.	359 000,00	142 000,00	142 000,00	643 000,00		

Comité Exécutif

Résultats	Activités	Éléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
	A23. Synthétiser, traduire, imprimer, publier sur le site et disséminer les Rapports ITIE-RDC 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020	<p>En 2018 - 2019 : Rapport 2015 : Frais d'impression de 5000 exemplaires/Français pour 5 sites ; Frais de traduction et d'impression des dépliants en 4 langues nationales (16 000 exemplaires); Appui aux OSC de 5 sites Dissémination jumelée des Rapports 2016 & 2017 : Frais d'impression de 8000 dépliants en Français pour tout le Territoire national ; Frais de traduction et d'impression des dépliants en 4 langues nationales (16 000 exemplaires); Appui aux OSC de 26 provinces. En 2020 : Dissémination jumelée des Rapports 2018 & 2019 : Frais d'impression de 8000 dépliants en Français pour tout le Territoire national ; Frais de traduction et d'impression des dépliants en 4 langues nationales (16 000 exemplaires); Appui aux OSC de 26 provinces. En 2021 : Dissémination du Rapport 2020: Frais d'impression de 8000 dépliants en Français pour tout le Territoire national ; Frais de traduction et d'impression des dépliants en 4 langues nationales (16 000 exemplaires); Appui aux OSC de 26 provinces.</p>	143 500,00	79 800,00	79 800,00	303 100,00		
	A24. Publier les Rapports Annuels d'Avancement	Frais d'organisation, à Lubumbashi, de 3 ateliers de mise en commun des améliorations des PP aux projets de RAA 2018, 2019, 2020.	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		
	A25. Actualiser et faire le suivi de la mise en oeuvre de la feuille de route sur la propriété réelle (qui fait partie intégrante de ce plan de travail et qui est postée sur le Site de l'ITIE-RDC sur le lien ci-contre)	Cf. Feuille de route ad hoc	0,00	0,00	277 595,00	277 595,00		https://drive.google.com/file/d/1cVRPfi4LL5GqLT3-rsx3Pe3gsCt7IHML/view

Comité Exécutif

Résultats	Activités	Eléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
	A26. Recruter un consultant pour adapter le Plan Stratégique de Communication (PSC) à la Norme 2016, l'améliorer par les PP, le valider et le publier	Frais liés au DAO et à la publicité, jetons des membres de la Commission de recrutement, Frais d'organisation à Kinshasa de l'atelier de mise en commun des améliorations des PP, honoraires du consultant	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00		
	A27. Organiser des rencontres entre les élus et les délégués des parties prenantes en vue de débattre sur la gouvernance du secteur extractif	Frais d'organisation de 3 ateliers (1 à Lubumbashi et 2 à Kinshasa)	7 000,00	26 000,00	7 000,00	40 000,00		
	A28. Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations et mesures correctives issues des rapports précédents, des audits du CN/ITIE-RDC, de l'auto-évaluation du processus effectuée par les PP et de la validation (qui font partie intégrante de ce plan de travail)	Frais d'organisation à Lubumbashi de 3 ateliers d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations et mesures correctives	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		
	A29. Élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations et mesures correctives	Coûts pris en comptes dans l'activité A36	0,00	0,00	0,00	0,00		
OS5.4. Intégrer l'artisanat minier et le secteur forestier dans le processus de déclaration ITIE								
R5.4.1. Un rapport pilote sur les paiements et les revenus issus de l'artisanat minier et du secteur forestier est publié	A30. Adapter le rapport de cadrage de l'artisanat minier et du secteur forestier	2019 : Cadrage Artisanat minier Frais liés à la collecte de données par les points focaux, Frais relatifs à l'extension des fonctionnalités du T/SL, Frais d'organisation de 2 ateliers de mise en commun des améliorations des PP au Cadrage (à Lubumbashi et à Goma) 2020 : Cadrage Secteur forestier Frais liés à la collecte de données par les points focaux, Frais relatifs à l'extension des fonctionnalités du T/SL, Frais d'organisation d'un atelier de mise en commun des améliorations des PP au Cadrage (à Kinshasa), Prise en charge des participants venant de Mbandaka, Bandundu, Inongo, Kisangani et Matadi.	61 500,00	24 810,00	0,00	86 310,00		

Comité Exécutif

Résultats	Activités	Eléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
	A31. Recruter un AI chargé de concilier les données de l'artisanat minier et du secteur forestier	2019 : Rapport de conciliation Artisanat minier Frais liés au DAO et à la publicité, Jetons des membres de la Commission de recrutement, Frais de tenue des réunions 2020 : Rapport de conciliation Secteur forestier Frais liés au DAO et à la publicité, Jetons des membres de la Commission de recrutement, Frais de tenue des réunions	5 200,00	5 200,00	0,00	10 400,00		
	A32. Publier le rapport pilote sur l'artisanat minier et le secteur forestier	2019 : Rapport de conciliation Artisanat minier Frais d'organisation d'un atelier de mise en commun des améliorations des PP à Goma ; Appui à la collecte de données et à l'accompagnement des parties déclarantes à la télédéclaration (T/SL) ainsi que les honoraires de l'AI. 2020 : Rapport de conciliation Secteur forestier Frais d'organisation d'un atelier de mise en commun des améliorations des PP à Kinshasa ; Appui à la collecte de données et à l'accompagnement des parties déclarantes à la télédéclaration (T/SL) ainsi que les honoraires de l'AI.	85 934,00	50 128,00	0,00	136 062,00		
OS5.5. Renforcer la viabilité institutionnelle de l'ITIE-RDC								
R5.5.1. Les Structures de l'ITIE-RDC fonctionnent régulièrement à tous les niveaux et contribuent à une mise en œuvre efficace et efficiente du plan de travail.	A33. Organiser les réunions du Comité Exécutif conformément au Décret/ Règlement Intérieur et en supporter les frais	Frais d'organisation des réunions ordinaires et extraordinaires, Jetons des présences des membres du CE, Prise en charge de 3 nouveaux membres de la Société civile (1 de Lubumbashi, 1 de l'Ituri et 1 du Kongo Central)	255 411,00	199 911,00	99 955,50	555 277,50		
	A34. Prendre en charge les paiements dus aux membres du Comité National de l'ITIE-RDC au titre de participations aux réunions de l'ITIE Internationale	Frais de mission des membres du Comité National de l'ITIE-RDC aux réunions de l'ITIE Internationale (Conseil d'Administration, Conférence mondiale, Echanges d'expériences)	150 000,00	112 500,00	56 250,00	318 750,00		

Comité Exécutif

Résultats	Activités	Éléments budgétaires	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
			01/072018 - 31/12/2019	2020	30-juin-21		Gouv.	PTF
	A35. Assurer le fonctionnement administratif du Secrétariat Technique (toutes les charges)	Rémunérations du personnel; Charges locatives; Fournitures de bureau; Carburant et lubrifiants; Abonnement communication/ Téléphone; Abonnement Internet; Frais bancaires; Entretien et réparation véhicules; Entretien et réparation matériels de bureau; Polices d'assurance véhicules	1 968 604,92	1 312 403,28	656 201,64	3 937 209,84		
	A36. Assurer le fonctionnement du Groupe Technique de Travail (GTT)	Frais d'organisation des réunions, Jetons des présences	61 200,00	40 800,00	20 400,00	122 400,00		
	A.37. Organiser un audit annuel du Comité National de l'ITIE-RDC	Honoraires des auditeurs (En 2018-2019 : Exercices 2016, 2017 et 2018 ; En 2020 : Exercice 2019 ; En 2021 : Exercice 2020)	42 000,00	14 000,00	14 000,00	70 000,00		
	A38. Assurer la formation continue au profit du personnel du ST	Billets avion, Frais de formation, Frais de séjour	36 000,00	42 000,00	36 000,00	114 000,00		
OS5.6. Préparer la validation de la RDC								
R5.6.1. La documentation nécessaire est approuvée et les Parties Prenantes sont prêtes à participer au processus de validation	A39. Organiser la documentation nécessaire pour l'évaluation initiale et pour la validation.	Cartouches, Rames de papier duplicateur, Disques réseaux (12 To)	1 620,86			1 620,86		
	A40. Echanger avec les Parties Prenantes sur les enjeux de la validation de la RDC	Frais d'organisation de réunions à Kinshasa et à Lubumbashi, Frais de voyages, Frais de séjour	5 733,00			5 733,00		
	A41. Organiser des voyages d'échange d'expériences au profit des membres du ST/ITIE-RDC [Brazzaville (10 personnes) et Dakar (4 personnes)]	Frais de traversée, Billets avion, Frais de visa, Go Pass, Frais de séjour	27 600,04			27 600,04		
Totaux :			3 584 533,82	2 277 452,28	1 572 452,14	7 434 438,24		